

L'absence de sanctions pour le non-respect du Programme «Égalité en emploi» équivaut à le considérer comme facultatif. C'est l'impression que le gouvernement a laissée la semaine dernière. C'est malheureusement le message qu'il a fait parvenir aux sociétés de la Couronne et aux entreprises qui ont des contrats avec le gouvernement.

* * *

[Traduction]

LA FONCTION PUBLIQUE

L'EMPLOI DES MEMBRES DE GROUPES ETHNIQUES ET RACIAUX

M. Ernie Epp (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur le Président, vendredi, le gouvernement a présenté son premier document qui donne suite au rapport Abella sur l'égalité en matière d'emploi. Il a promis de réaliser dans la mesure du possible l'égalité d'emploi à la Fonction publique fédérale et au sein de certaines sociétés qui passent des marchés avec le gouvernement.

En même temps, le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) a annoncé qu'un sondage doit avoir lieu en avril en vue d'examiner la situation de l'emploi, au sein de la Fonction publique, des membres de groupes ethniques et raciaux. Ce sondage a été annoncé pour la première fois en juin 1983. Le gouvernement précédent a déclaré en juin dernier qu'il recueillerait et analyserait les données nécessaires avant décembre 1984. La réalisation de cette enquête essentielle a manifestement posé des problèmes à la Fonction publique.

En outre, le président du Conseil du Trésor a déclaré qu'il a constitué des comités consultatifs pour les femmes, les autochtones et les invalides, mais pas pour les minorités raciales et ethniques dans la Fonction publique. Nous nous demandons donc si le gouvernement est vraiment déterminé à s'attaquer aux problèmes d'emploi qui touchent la communauté multiculturelle de notre pays.

Après 15 ans d'application de la loi sur les langues officielles, nous avons la preuve que la Fonction publique peut répondre à la volonté du public. Les membres des groupes ethniques et raciaux espèrent que la Fonction publique tiendra compte de la réalité multiculturelle du Canada comme elle l'a fait pour le bilinguisme.

* * *

EXPO 86

UNE INVITATION LANCÉE AU MONDE ENTIER

M. Gerry St. Germain (Mission-Port Moody): Monsieur le Président, Expo 86, la foire mondiale qui aura lieu l'année prochaine à Vancouver, peut donner un élan économique, social et psychologique exceptionnel, non seulement à la Colombie-Britannique, mais aussi à tout le pays. Les feux de l'actualité internationale seront sur la plus belle ville du monde, lorsque Vancouver deviendra un site d'exposition magnifique qui accueillera plus de 30 pays et 50 provinces, États et sociétés. Pour le Canada, Expo 86 pourrait être une occasion unique. C'est notre chance d'accueillir le monde dans un Canada rajeuni, notre chance de créer une nouvelle prospérité.

Le thème des communications et du transport d'Expo 86 «World In Motion—World In Touch» concentrera l'attention

Article 21 du Règlement

sur la technologie et le savoir-faire canadiens. Notre nation peut tirer des avantages considérables de ce grand spectacle d'une durée de six mois. Une nouvelle ère de croissance économique pourrait se lever sur la Colombie-Britannique.

J'invite tous les députés à s'intéresser réellement à l'événement le plus spectaculaire du siècle au Canada et à se joindre aux habitants de Vancouver et de Colombie-Britannique pour inviter le monde entier à Expo 86.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE

LA COMPAGNIE ABITIBI-PRICE

M. Jean-Pierre Blackburn (Jonquière): Monsieur le Président, très souvent, peut-être trop hélas, les députés des régions éloignées, dont la circonscription de Jonquière que je représente dans cette Chambre, sont appelés à prendre la parole devant les parlementaires pour revendiquer des emplois et des investissements.

Le cas que je veux signaler aujourd'hui est plutôt un cas heureux. En effet, monsieur le Président, il est agréable d'avoir à présenter à mes collègues des Communes le fait que la compagnie Abitibi-Price vient de décider d'investir une somme globale de 138 millions de dollars dans ses papeteries du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dont 110 millions de dollars viendront à l'usine de ma circonscription de Jonquière. Ces investissements permettront à la compagnie Abitibi-Price de s'engager dans la fabrication de papiers spéciaux d'une valeur accrue. Ces nouveaux papiers jouissent d'une demande plus fermes et sans cesse grandissantes sur les marchés internationaux.

Monsieur le Président, en annonçant ces investissements strictement privés, la compagnie Abitibi-Price confirme son désir de demeurer le chef de file mondial des producteurs de papier journal, tout en améliorant la qualité de sa production. Mais la compagnie Abitibi-Price a fait beaucoup plus que cela. Elle vient de démontrer à la face du pays tout entier qu'elle a foi en l'avenir socio-économique de nos régions éloignées. Elle vient de mettre en relief la compétence et l'expertise de notre main-d'œuvre régionale en consolidant sa présence et son plancher d'emplois.

Monsieur le Président, Jonquière est heureuse de cet investissement majeur et je suis convaincu . . .

M. le Président: A l'ordre! Je regrette d'informer l'honorable député que son temps de parole est maintenant écoulé. L'honorable députée de Hamilton-Est (M^{me} Copps) a la parole.

* * *

● (1410)

LA DÉFENSE NATIONALE

LA FOURNITURE DE VIEUX AVIONS DE CHASSE À LA TURQUIE

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, j'aimerais souligner à la Chambre des communes qu'il y a une cause très importante chez tous les Canadiens grecs au Canada. Je voudrais attirer l'attention du secrétaire d'État sur une décision qui a été donnée par ce gouvernement d'envoyer des avions à la Turquie, ce qui va à l'encontre des demandes